







Table des matières

Listes des	cartes et graphiques	iii
DEFINITIO	ON DES CONCEPTS	1
INTRODU	ICTION	3
MÉTHOD	OLOGIE	5
1. Éch	antillonnage :	5
2. Out	ils de collecte de données :	6
3. Org	anisation de la collecte des données	7
4. Tra	itement et analyses	7
5. Lim	itations	7
PRINCIPA	UX RESULTATS	8
1. PRO	OFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS ENQUETES	8
2. MO	BILITÉ DES MIGRANTS ENQUÊTÉS	11
2.1.	Parcours migratoire, modalités de voyage et intentions des migrants	
2.2	Financement du voyage	
3. SIT 3.1.	UATION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUETES	
3.2.	Transfert de fonds	16
4. VU	LNERABILITES, RISQUES D'EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRAI	NTS 18
4.1.	Conditions de travail des migrants	18
4.2.	Violences et discrimination subis par les migrants	21
4.3.	Accès aux soins médicaux	22
4.4.	Accès au logement :	23
4.5.	Difficultés financières	23
5. REL	ATIONS ET INTEGRATION AVEC LA COMMUNAUTE D'ACCUEIL	24
CONCLUS	SION	25
ANNIEVE	•	26

Listes des tableaux

Tableau 1: Ménages et migrants dénombrés par région, cercle et commune
Tableau 2 : Taille de l'échantillon prévu et enquêté par commune
Tableau 3 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs
Tableau 4 : Répartition du revenu moyen mensuel des migrants par sexe selon les principales nationalités
Tableau 5 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la fréquence de transfert de fonds
Tableau 6 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la raison de la non-possession de document d'identité
Tableau 7 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les raisons de non-accès aux soins
médicaux

Listes des cartes et graphiques

Carte 1 : Nombre de migrants enquêtés par communes
Carte 2 : Nationalité des migrants enquêtés
Graphique 1: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe
Graphique 2: Répartition (%) des migrants enquêtés par nationalité selon le groupe d'âge
Graphique 3: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut matrimonial10
Graphique 4: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation
Graphique 5: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le choix du Mali comme pays de destination
Graphique 6 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le responsable de l'organisation du voyage
Graphique 7 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois
Graphique 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage (%)
Graphique 9 : Répartition (%) des migrants par branche d'activité selon la nationalité
Graphique 10 : Répartition (%) des migrants par nationalité et sexe qui effectuent des transferts de fonds 10
Graphique 11: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la dépendance de leur famille des transferts des fonds
Graphique 12: Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identification
Graphique 13: Répartition (%) des migrants par nationalité selon la possession d'un contrat de travail 19
Graphique 14 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon leur rémunération conformément aux termes du contrat
Graphique 15 : Répartition (%) de migrants par communes selon la rémunération conformément aux termes du contrat
Graphique 16 : Répartition (%) de migrants par nationalité ayant subi des cas de violences2
Graphique 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité victimes de discrimination subie22
Graphique 18 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux22
Graphique 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés d'accès aux logements23
Graphique 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières rencontrées . 24
Graphique 21: Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux évènements organisés par la communauté24

DEFINITION DES CONCEPTS

En vue d'avoir une compréhension commune des concepts utilisés, cette section indique les définitions à considérer dans ce rapport à travers les points suivants :

Migrant: L'OIM définit un migrant comme une personne en déplacement, quels que soient : 1) le statut administratif de la personne (en possession ou non d'un titre de séjour valide) ; 2) le caractère volontaire, ou involontaire, du déplacement ; 3) les motifs du déplacement ; et 4) la durée du séjour.

Système de Suivi des Populations Mobiles : le Système de Suivi des Populations Mobiles (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il est mis en œuvre dans le but de recueillir, d'analyser et de disséminer des informations visant à mieux comprendre les mouvements et les besoins des migrants, personnes déplacées et autres populations mobiles, et de guider les réponses gouvernementales et humanitaires au profit de ces populations.

Trafic de migrants : le fait d'assurer, afin d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un Etat Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant ni un résident permanent de cet Etat (Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale, 2000, art. 3 a).

Traite des êtres humains : le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes (l'acte), par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages (le moyen) pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation (le but). L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. Par ailleurs, « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation sont considérés comme une "traite des personnes" même s'ils ne font appel à aucun des moyens énoncés », le terme « enfant » désignant toute personne âgée de moins de 18 ans¹.

Travail forcé : désigne tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré.²

Exploitation : Aucune définition reconnue au niveau internationale n'est disponible. Le Protocole sur la traite des personnes ne définit pas « l'exploitation », mais fournit plutôt une liste ouverte d'exemples comprenant, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.

_

¹ Article 3 du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, dit « Protocole de Palerme » (2000).

² Article 1 de la Convention N°29 sur le travail forcé (1930).

RESUME

Malgré une situation sécuritaire de plus en plus préoccupante dans certaines régions, le Mali reste l'un des pays les plus importants de transit, de départ et destination de diverses nationalités, principalement originaires de l'Afrique de l'Ouest, à la recherche d'opportunités de travail et de moyens de subsistances. Face à cette situation complexe de mobilité, les migrants sont souvent exposés à des risques de vulnérabilité. Ils sont généralement victimes d'abus, d'exploitation, de discrimination et parfois même de traite.

En vue de renforcer les connaissances sur la situation de la mobilité dans les zones de forte attraction économique au Mali, ce travail vient mettre en exergue des analyses approfondies sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques des migrants dans les zones ciblées, la mobilité, les conditions de travail, la situation de vulnérabilité, d'exploitation et de traite de ces migrants afin d'apporter des réponses programmatiques. En décembre 2022, une enquête a été réalisée dans les régions de Kayes, de Koulikoro et de Sikasso, spécifiquement dans les communes qui attirent de plus en plus de migrants économiques (orpaillage, commerce, etc.). Elle a touché 3 682 migrants économiques originaires de 15 pays, répartis entre les trois régions. Les migrants originaires du Burkina Faso ont été la proportion la plus importante parmi les migrants enquêtés. La proportion des hommes migrants est plus élevée que celle des femmes migrantes et ce quel que soit la nationalité sauf chez les migrants nigérians où les femmes sont les plus nombreuses (93%). L'analyse révèle que la majorité des migrants enquêtés âgés entre 18 et 25 ans, sont célibataires et n'ont aucun niveau d'instruction.

Plus du tiers des migrants résidaient au Mali depuis plus de 12 mois et 26 pour cent d'entre eux ont fait entre 6 et 12 mois. La recherche de l'emploi ou de meilleures opportunités économiques constitue le principal motif d'immigration au Mali.

Dans les différentes zones couvertes par l'enquête, l'exploitation minière (74%) et le commerce (12%) ont été les principales activités génératrices de revenus de la majorité des migrants interrogés. Plus de quatre migrants enquêtés sur dix (47%) sont des travailleurs indépendants et 38 pour cent ont déclaré être des employés. La majorité (64%) des migrants affirment effectuer des transferts de fonds à leurs ménages d'origine.

Par ailleurs, une proportion non négligeable de migrants en activité (travailleur) se trouve dans une situation de vulnérabilité, d'exploitation et éventuellement de traite dans certaines localités couvertes par l'étude. Ainsi, 13 pour cent des migrants enquêtés ne disposent pas de documents d'identité. Les nationalités concernées par cette situation sont principalement les Togolais (29%), les Ghanéens (17%), les Burkinabé (14%), les Ivoiriens (12%) et les Nigériens (11%). En outre, certains migrants enquêtés (18%) ne possèdent pas de contrat de travail et travaillent de façon excessive c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés de manière convenable (19%). Cette situation a été plus observée dans les communes de Balan-Bakama, Séléfougou, Minidian et de Naréna, région de Koulikoro.

Selon les zones d'enquête, les communes où les actes de violence ont été les plus marqués sont celles de Balan-Bakama, de Minidian, Séléfougou, Naréna dans la région de Koulikoro, Sitakilly et Kénieba dans la région de Kayes.

En dépit des conditions de travail difficiles des migrants, l'étude montre que la plupart d'entre eux se sentent bien intégrés dans les localités où ils vivent et travaillent.

AVIS AUX LECTEURS

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Institut National de la Statistique, Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] rapport d'enquête sur la présence des migrants".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration; de faire mieux comprendre quels en sont enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière du Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme

SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'Institut National de la Statistique en collaboration avec l'équipe DTM du Bureau de l'OIM au Mali, avec le soutien financier de :







© Organisation internationale pour les migrations (OIM) décembre 2022

INTRODUCTION

De janvier 2020 à septembre 2022, environ 843 300 flux transfrontaliers de migrants ont été observés au niveau des différents points de suivi des flux (FMP, en anglais Flow Monitoring Point), mis en place par l'OIM dans différentes régions du Mali frontalières avec ses pays voisins. Dès l'apparition des premiers cas de COVID-19 en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Mali, les mesures adoptées ont eu un impact considérable sur les flux migratoires observés au Mali et sur la mobilité de manière générale. Ainsi, au mois d'avril 2020, les flux ont baissé de façon drastique. Mais à partir du mois de mai de la même année, une reprise normale des flux a été observée, coïncidant avec l'assouplissement des mesures barrières contre la propagation de la pandémie à COVID-19. Au mois de juin 2020, les flux d'individus au Mali ont atteint un pic de plus de 12 400 personnes, jamais observé depuis la mise en place des points de suivi des flux au Mali.

Les flux saisonniers en provenance et à destination des sites d'orpaillage au Mali, occupent une place importante sur l'ensemble des flux observés de manière générale. En effet, ces flux saisonniers sont plus observés au Nord, particulièrement dans la région de Gao, et au Sud (régions de Sikasso, Kayes et Koulikoro). Ces zones d'orpaillage attirent de plus de plus de migrants originaires de différents pays de l'Afrique de l'Ouest.

La situation sécuritaire et économique difficile dans certaines parties du pays pousse des milliers de personnes à se déplacer, à la recherche de moyens de subsistances et les exposent très souvent à des risques d'enlèvements, de travail forcé, de traite de personnes, de trafic de migrants, d'abus et d'exploitation, dans certaines zones maitrisées par des groupes armés.

Afin de renforcer la gouvernance pour des migrations sûres et ordonnées, sur la base des données factuelles, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) accompagne ses partenaires au Mali dans plusieurs initiatives de gestion de l'information. Depuis 2016, l'OIM a mis en œuvre la composante de suivi des flux migratoires (FMP) de la Matrice de Suivi des Déplacement (DTM), en collaboration avec les autorités nationales et locales, afin de fournir des informations sur les flux de migrants en particulier pour ceux qui sont en transit au Mali, leurs profils socio-économiques, ainsi que les défis auxquels ils font face le long des routes migratoires.

C'est dans ce cadre que l'OIM, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT), a mis en œuvre une enquête dite de « *Présence des Migrants »*. Cette enquête a pour objectif de mettre en lumière les tendances, profils, vulnérabilités et besoins spécifiques des populations migrantes afin de mettre en place un cadre spécifique en faveur de la protection des migrants, de la lutte contre la traite et de la promotion d'un retour sûr et digne en vue d'une réintégration durable.

Le présent document est structuré en trois parties dont la première porte sur la démarche méthodologique; la deuxième partie examine les principaux résultats mettant en exergue les profils socio-démographique et économique des migrants, ainsi que les risques d'exploitation et de traite auxquels ils sont exposés dans les différentes régions.

MÉTHODOLOGIE

Cette enquête s'est déroulée en décembre 2022, dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. Le choix de ces régions a été fait sur la base du rapport de l'Enquête Modulaire Permanente Auprès des Ménages (EMOP) de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) réalisée chaque année, laquelle révèle l'existence d'une population importante des migrants vivant dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso.

L'enquête a concerné les principales communes des trois régions (Kayes, Koulikoro et Sikasso) où le dynamisme économique (orpaillage, agriculture, commerce, couture, maçonnerie, menuiserie, etc.) attire de nombreux migrants venant des pays voisins du Mali. L'enquête EMOP a permis de faire la sélection des localités de travail en se basant sur le nombre de migrants vivant actuellement dans ces localités.

1. Échantillonnage :

Dans le cadre de cette enquête, la population cible a été les « migrants économiques », c'est-à-dire les personnes âgées de 18 ans ou plus nées à l'étranger, résidants au Mali et qui exercent une activité économique. Cette migration de travail est principalement originaire de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, particulièrement du Burkina Faso, du Nigéria, de la Guinée-Conakry, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Ghana, du Sénégal et du Cameroun.

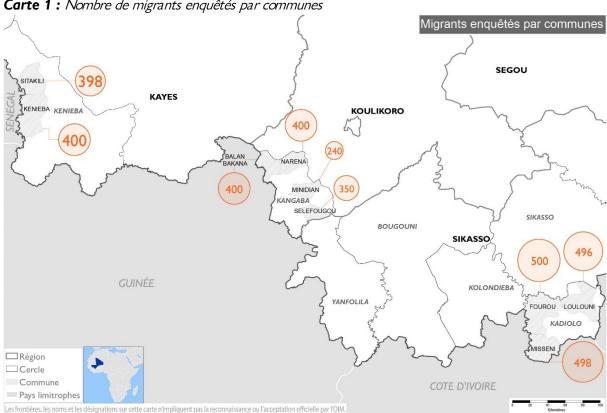
Au niveau de chaque commune, avec l'appui des informateurs clés (autorités communales), au maximum cinq villages ou localités où il y a une présence importante de migrants économiques ont été sélectionnés. Au sein de ces villages sélectionnés, un dénombrement exhaustif des ménages a permis d'établir une liste de migrants économiques.

A l'issue du dénombrement, au total **5 170 ménages** abritant des migrants (1 312 à Kayes, 1 760 à Koulikoro et 2 098 à Sikasso) ont été dénombrés. La population de migrants économiques abritant les ménages dénombrés des trois régions est estimée à **26 091 migrants**.

Tableau 1 : Ménages et migrants dénombrés par région, cercle et commune

Région	Cercle	Commune	Nombre de ménages migrants	Nombre de migrants
Vavaa	Kenieba	Sitakilly	645	5 209
Kayes	Kenieba	Kenièba	667	6 303
	Kangaba	Minidian	306	729
Koulikoro		Séléfougou	417	1 330
Koulikoro		Balan-Bakama	531	2 288
		Narena	506	2 735
		Fourou	583	2 802
Sikasso	Kadiolo	Misseni	718	2 446
		Loulouni	797	2 249
Total		5 170	26 091	

Ensuite un échantillon de 3 682 migrants a été tiré aléatoirement et enquêté à partir de la liste des migrants économiques dénombrés. Ce nombre est obtenu grâce à la formule classique de la détermination de la taille de l'échantillon tout en tenant compte de l'effet de grappe. Les individus ne sont pas directement appréhendés sans passer par le village, d'où l'existence d'un plan de sondage complexe et le choix de l'effet de grappe (DEFF). La taille de cet échantillon a été répartie proportionnellement à la taille de la population migrante de chacune des communes des régions retenues.



Carte 1 : Nombre de migrants enquêtés par communes

2. Outils de collecte de données :

Trois outils de collecte des données ont été utilisés pour cette enquête :

- a. Un questionnaire auprès d'informateurs clés a permis de localiser et de retenir avec les autorités communales et coutumières une liste des principaux lieux (village, localités) abritant un nombre important de migrants économiques.
- b. Un **outil de dénombrement** des migrants âgés de 18 ans ou plus a permis de dénombrer l'ensemble des ménages des lieux retenus à partir desquels les ménages ayant au moins un migrant économique ont été identifiés. Cette étape a permis de créer une liste exhaustive des migrants économiques habitant dans ces zones.
- c. Enfin, un questionnaire individuel a permis de mener une enquête individuelle auprès des migrants économiques sélectionnés aléatoirement sur la base de la liste exhaustive de l'outil de dénombrement.

3. Organisation de la collecte des données

La collecte des données sur le terrain a été réalisée par 24 enquêteurs. Ils ont été recrutés et formés pendant quatre jours par l'équipe de l'Institut National de la Statistique du Mali (INSTAT) et de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'équipe d'enquêteurs était constituée de 8 femmes et 16 hommes. L'opération de collecte s'est déroulée entre le 08 et 22 décembre 2022.

Tableau 2 : Taille de l'échantillon prévus et enquêtés par commune

Région	Cercle	Commune	Echantillon prévu	Migrants enquêtés
Vavaa	Kenièba	Sitakilly	400	398
Kayes	Kenieba	Kenièba	400	400
		Minidian	400	240
K a vililia na	Kangaba	Séléfougou	350	350
Koulikoro		Balan-Bakama	400	400
		Narena	.400	400
	Kadiolo	Fourou	500	500
Sikasso		Misseni	500	498
		Loulouni	500	496
Total			3 850	3 682

Source: Enquête sur la migration_Edition2 2022 / Projet COMPASS OIM MALI

La situation de la collecte des données montre que sur 3 850 migrants ciblés au début, 3 682 ont pu être enquêtés avec succès, soit un taux de couverture de 96 pour cent. Les communes n'ayant pas été totalement couvertes sont Sitakilly, Minidian, Misseni et Loulouni au cours de cette évaluation.

4. Traitement et analyses

Le traitement et l'analyse des données collectées ont été assurés par l'Institut National de la Statistique et l'Organisation Internationale pour les Migrations. Cependant les variables ayant un taux de non-réponse de plus de 10 pour cent ont été exclus de l'analyse.

5. Limitations

L'échantillon des migrants enquêtés au cours de l'opération a été tiré parmi la population des migrants économiques dénombrés dans les communes couvertes par l'enquête. Cependant, les résultats obtenus ne peuvent être généralisés pour les trois régions ou au niveau national.

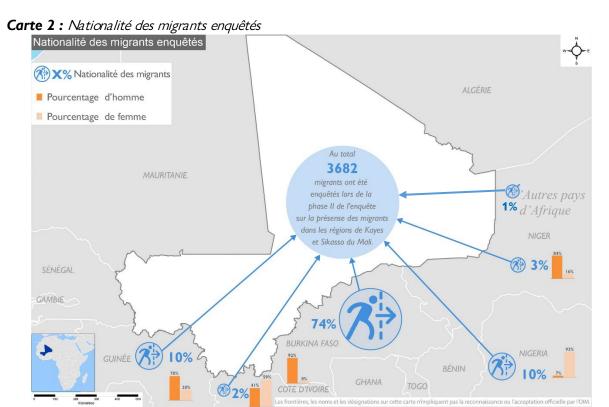
Certaines communes abritant d'important nombre de migrants peuvent être laissées au détriment d'autres par les informateurs clés qui ont facilité l'orientation du choix des différentes communes.

PRINCIPAUX RESULTATS

Profil sociodémographique des migrants enquêtés

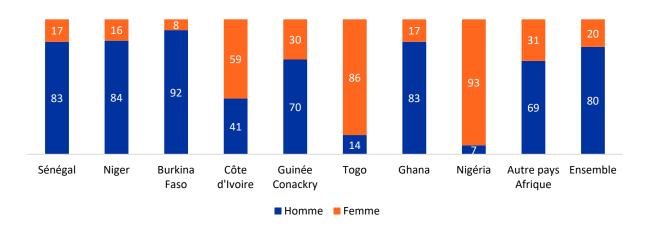
Dans cette partie, l'accent est mis sur les profils sociodémographiques des migrants enquêtés à savoir : la nationalité, le sexe, l'âge, le statut matrimonial et le niveau d'éducation des migrants enquêtés.

La quasi-totalité (90%) des migrants enquêtés étaient des ressortissants des pays frontaliers du Mali. Dans cet échantillon de migrants, les Burkinabés étaient les plus nombreux (74%) dans les trois régions. Cette forte représentativité des ressortissants burkinabé témoigne de leur grande mobilité, principalement de type saisonnier sur le territoire malien, pour des raisons économiques à la recherche de moyens de subsistance. Ils se rendent généralement sur les sites d'orpaillages au Mali, notamment dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso qui sont les principales régions minières du Mali. Les ressortissants du Nigéria et de la Guinée ont représenté 10 pour cent chacun. Ce pourcentage de migrants guinéens est plus représentatif dans les régions de Koulikoro et de Sikasso. Ceux-ci sont suivis par les Nigériens (3%) et les Ivoiriens (2%), majoritairement observés dans la région de Sikasso. Enfin, quelques migrants originaires du Sénégal, du Togo, du Ghana, du Benin et de la Mauritanie ont aussi été observés au cours de l'opération.



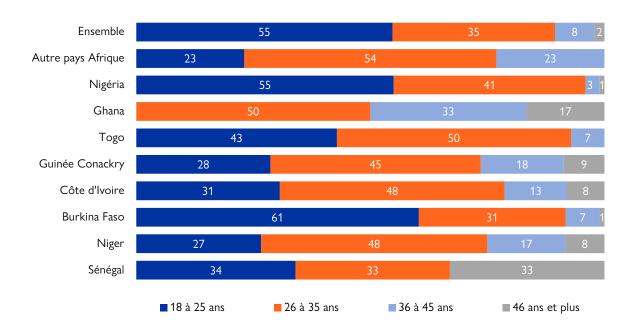
La répartition des migrants par sexe montre que la grande majorité sont des hommes (80%). Cette forte représentativité des hommes migrants est observée dans les trois régions de l'enquête. Quant aux femmes migrantes (20%), elles ont été beaucoup plus observées dans les régions de Kayes et de Koulikoro. Cependant, malgré le grand écart entre les proportions de migrants et de migrantes au cours de l'évaluation, les pourcentages des femmes ont été relativement importants au sein des nationalités nigérianes (93%), togolaises (86%) et ivoiriennes (59%).

Graphique 1 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe



La distribution par tranche d'âge montre que la majorité (55%) des migrants enquêtés, ont un âge compris entre 18 et 25 ans. Cependant, la moyenne d'âge des migrants (26 ans) au cours de cette opération se trouve dans cet intervalle, ce qui témoigne de la forte mobilité des jeunes de cette tranche d'âge à la recherche de travail afin de subvenir aux besoins nécessiteux de la famille. Ainsi, il est à noter que cette moyenne reste la même aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les migrants originaires du Burkina Faso, du Nigéria et du Togo sont en moyenne âgés entre 18 et 25 ans. Les Nigériens, les Ivoiriens, les Guinéens et les migrants venant d'autres pays de l'Afrique ont en moyenne un âge compris entre 26 à 35 ans.

Graphique 2 : Répartition (%) des migrants enquêtés par nationalité selon le groupe d'âge

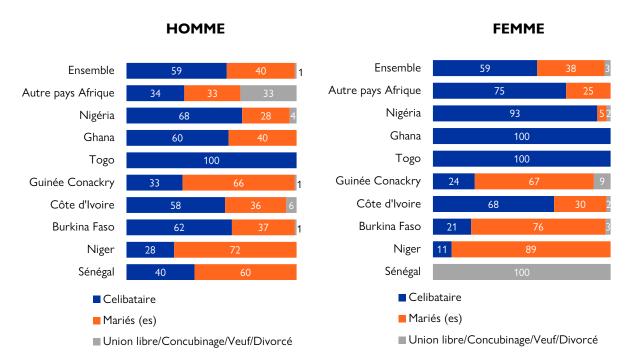


Par rapport au statut matrimonial des migrants enquêtés, un peu plus de la moitié (59%) ont déclaré être célibataires. Les mariés représentaient 40 pour cent au cours de cette opération. La répartition des migrants par sexe selon leur statut matrimonial présente une certaine différence. Les migrants célibataires ou mariés étaient majoritairement des hommes, comparés aux migrants divorcés ou veufs qui étaient majoritairement des femmes au cours de cette évaluation. Ces différences pourraient être

dues à la difficulté de mobilité des femmes mariées ou célibataires en raison des pressions familiales. Cependant, les femmes veuves, divorcées pourraient être plus tentées à aller en migration pour subvenir aux besoins de leurs enfants dont la plupart en ont déjà.

Selon la nationalité des migrants, les ressortissants du Togo (100%), du Nigéria (91%), du Ghana (67%) et de la Côte d'Ivoire (64%) étaient majoritairement des célibataires. Contrairement aux Nigériens (75%) et Guinéens (67%), majoritairement mariés au cours de l'évaluation.

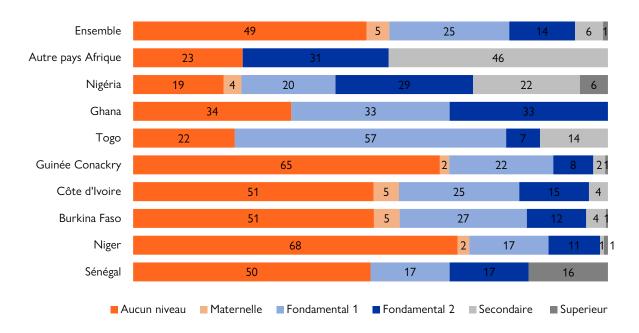
Graphique 3 : Répartition (%) des migrants par nationalité et statut national selon le sexe



La migration saisonnière est une pratique généralement effectuée par les migrants qui sont sans niveau d'éducation scolaire (49%) ou ceux ayant affirmé avoir atteint un niveau fondamental 1 (25%) et fondamental 2 (14%). Pour la comparaison du niveau d'éducation dans la sous-région, il est à noter que le niveau fondamental 1 correspond au niveau primaire (soit 6 années d'études après le préscolaire) et le fondamental 2 au niveau secondaire inférieur (soit 3 années d'études après le fondamental 1). Par ailleurs, selon les résultats de l'évaluation, les migrants ressortissants de certains pays d'Afrique de l'Ouest, notamment la Guinée Conakry, le Niger n'ont majoritairement aucun niveau d'éducation. En revanche les Togolais, Nigérians, Béninois et Ghanéens, d'Afrique de l'Ouest, ont majoritairement un niveau fondamental ou secondaire.

Le nombre faible de migrantes femmes chez les nationalités Sénégalaises (1), Ghanéennes (1) pourrait avoir un impact dans l'analyse comparative du statut matrimonial selon le sexe.

Graphique 4 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation



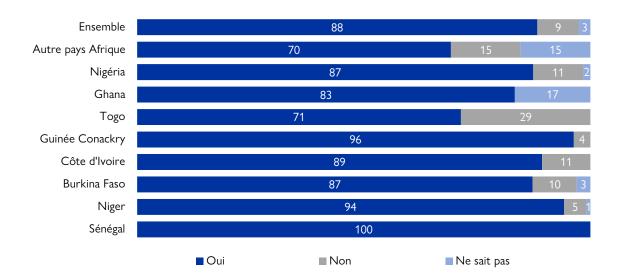
2. MOBILITÉ DES MIGRANTS ENQUÊTÉS

Cette partie porte sur la durée de résidence des migrants au Mali, les raisons de migration, le choix du pays de destination, l'organisation du voyage, les intentions de quitter le pays d'accueil et du retour dans le pays d'origine.

2.1. <u>Parcours migratoire, modalités de voyage et intentions des migrants</u>

La grande majorité des migrants (84%) enquêtés, résidaient au Mali depuis au moins trois mois au moment de la collecte. Cependant, ces migrants se trouvant sur les sites de l'enquête avaient majoritairement choisis le Mali comme leur pays de destination finale avant leur départ et ce quel que soit la nationalité (88%). Malgré cet intérêt porté sur le Mali, certains envisageaient d'aller au Burkina Faso, au Nigéria, en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry et en Europe au moment du départ de leurs pays. Cette proportion est importante chez les migrants togolais (29%), ivoiriens (11%), nigérians (11%) et burkinabé (10%).

Graphique 5: Répartition (%) des migrants par nationalité selon le choix du Mali comme pays de destination



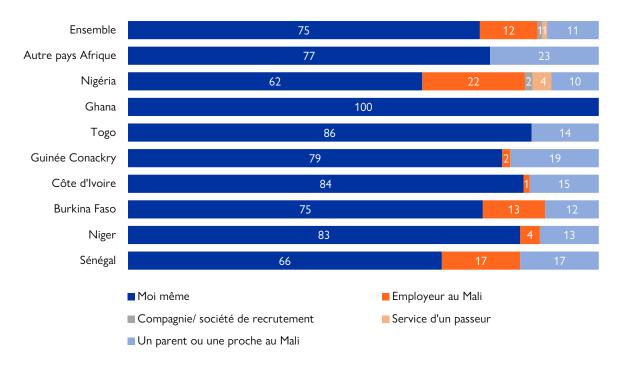
L'impact économique de la crise sanitaire du COVID 19, la situation sécuritaire dégradante et les changements de l'environnement, sont autant de facteurs qui poussent certains migrants à aller à la recherche d'emplois et de meilleures opportunités économiques en dehors de leur zone d'origine. Les zones minières du Mali frontières avec certains pays voisins, attirent une importante proportion de migrants saisonniers. En effet, presque huit migrants enquêtés sur dix (77%) ont affirmé être venus au Mali pour des raisons économiques ; 12 pour cent y sont venus dans le cadre du commerce ; la présence des membres de la famille (5%) ; et la guerre ou conflit (2%) justifient également la présence d'autres au Mali. Quel que soit le sexe, les motifs de départ restent les mêmes. A ceux-ci s'ajoutent les pressions sociales (2%) et la dégradation de l'environnement (1%) qui ont aussi contribué à la migration de certains migrants, originaires principalement du Burkina Faso, de la Guinée Conakry, du Nigéria et de la Côte d'Ivoire.

Ces principales raisons à la base de la décision migratoire des jeunes touchent plus certaines nationalités que d'autres. Cependant, les raisons liées à la recherche d'emploi et d'opportunité économique étaient majoritairement choisies par toutes les nationalités, sauf les Nigériens, qui se sont déplacés principalement pour le commerce. La réunification familiale a été une des raisons non négligeables évoquée par les ressortissants de la Guinée Conakry (13%), du Niger (10%) et du Burkina Faso (5%). Selon le sexe, les hommes migrants se déplaçaient principalement à la recherche d'emploi (85%), en revanche les femmes migrantes étaient principalement venues au Mali pour la recherche d'emploi (46%), le commerce (26%) et rejoindre la famille (22%).

Ainsi, les migrants motivés par ces raisons, décident eux-mêmes d'organiser leur voyage pour venir au Mali (75%). D'autres ont eu besoin de l'appui d'un parent ou proche au Mali (12%), de service d'un employeur (12%), et d'un service de passeur ou d'une société (1%) pour l'organisation de leur trajet. Les nationalités concernées par ces deux dernières modalités étaient les Nigérians, les Burkinabé et les Guinéens.

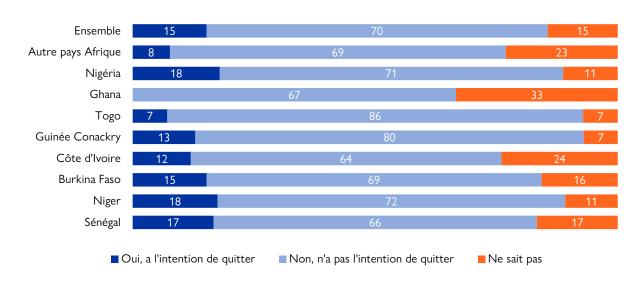
Cependant, la majorité des migrants interrogés (69%) ont affirmé avoir voyagé seuls pour venir au Mali et ce quel que soit le sexe.

Graphique 6 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le responsable de l'organisation du voyage



La majorité (70%) des migrants ont affirmé vouloir rester dans leurs lieux de résidence quel que soit la nationalité.

Graphique 7 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois



Parmi les migrants envisageant de quitter le Mali dans les 12 prochains mois, 58 pour cent ont l'intention de retourner dans leur pays de résidence habituelle. Ce résultat révèle le caractère saisonnier qui caractérise les mouvements migratoires sur les sites d'orpaillage au Mali. Les migrants qui veulent poursuivre leurs parcours migratoires en allant dans d'autres pays représentent 9 pour cent. Enfin, la proportion de ceux qui ont l'intention de rester au Mali mais dans d'autres localités est de 32 pour cent. Les principales nationalités concernées sont les Guinéens (35%), les Burkinabé (34%),

les Nigériens (29%), les Nigérians (27%) et les Ivoiriens (22%). Elle pourrait déboucher à des formes de mobilité entre les localités où se pratique l'orpaillage traditionnel au Mali.

Tableau 3 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de retour dans leur pays de résidence habituelle ou ailleurs

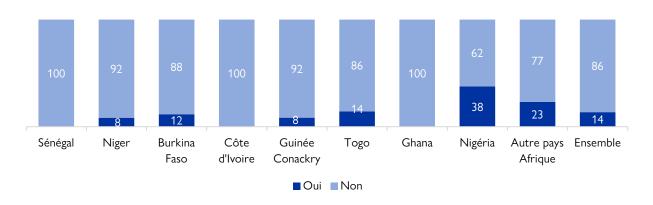
			Non, ailleurs		NSP	
	Retour		dans la région	Non, ailleurs dans		
	vers le	Non,	(Afrique de	une autre région		
	pays de	ailleurs	l'Ouest et du	(Afrique de l'Est, du		
	résidence	au Mali	Centre)	Nord, Europe, etc.)		Total
Nationalité	(%)	(%)	(%)	(%)		(%)
Sénégal	100	0	0	0	0	100
Niger	62	29	5	5	0	100
Burkina Faso	58	34	7	2	0	100
Côte d'Ivoire	78	22	0	0	0	100
Guinée	43	35	7	15	0	100
Conakry						
Togo	100	0	0	0	0	100
Nigéria	66	27	4	3	0	100
Autre pays	100	0	0	0	0	100
Afrique						
Ensemble	58	32	6	3	0	100

2.2 Financement du voyage

La majorité des migrants (86%) ont affirmé n'avoir contracté aucune dette pour financer leur voyage. En revanche, une proportion non négligeable (14%) des migrants ont affirmé avoir contracté des dettes pour financer leur voyage. Parmi ces migrants, figurent les Nigérians (38%), les Togolais (14%) et les Burkinabé (12%), les Guinéens (8%) et Nigériens (8%). Par ailleurs, l'endettement pour le financement du voyage migratoire concerne plus les femmes (20%) que les hommes (12%).

Les principaux types de remboursement attendus des dettes contractées par les migrants sont l'argent (78%) et le travail (19%). Ce dernier type de remboursement concerne uniquement les migrants de nationalité nigériane, burkinabé et guinéenne. Ainsi, presque 2 migrants sur 4 ayant contracté des dettes ont commencé à les rembourser au moment de la collecte.

Graphique 8 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage

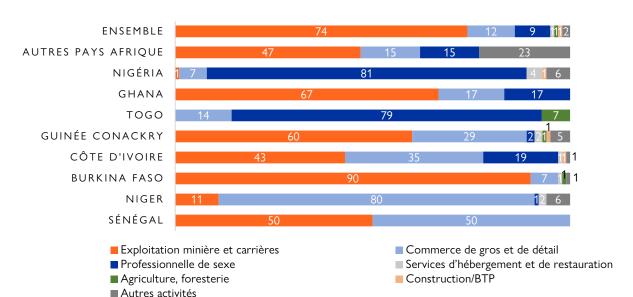


3. SITUATION ECONOMIQUE DES MIGRANTS ENQUETES

3.1. <u>Activités économiques et situation professionnelle des migrants</u>

L'exploitation minière (74%) et le commerce (12%) étaient les principales branches d'activités exercées par les migrants. Dans les zones couvertes par l'enquête, les migrants de nationalité burkinabé (90%), ghanéenne (67%) et guinéenne (60%) travaillaient majoritairement dans l'exploitation minière et carrières.

Les activités de commerce attirent plus les Nigériens (80%) et les Sénégalais (50%). Le service d'hébergement et de restauration est une branche d'activité occupée en majorité par les Nigérians (85%), les Togolais (79%). Quant à la couture, elle est exercée principalement par les Guinéens.



Graphique 9 : Répartition (%) des migrants par branche d'activité selon la nationalité

Plus de trois migrants enquêtés sur dix (38%) étaient des employés et 47 pour cent étaient des travailleurs indépendants. La proportion des migrants qui sont des employés est plus élevée chez les Sénégalais (50%) et les Burkinabé (47%). Cependant, les migrants venant du Niger, de la Guinée Conakry et de la Côte d'Ivoire étaient principalement des travailleurs indépendants au moment de l'interview. Par ailleurs, une grande majorité des migrants nigérians et togolais était dans la prostitution. L'analyse selon le sexe révèle que les employés et les travailleurs indépendants représentent respectivement 46 et 47 pour cent chez les hommes, tandis que les femmes migrantes étaient principalement des travailleuses indépendantes (46%) et dans la prostitution (46%).

Le revenu mensuel moyen de l'ensemble des migrants enquêtés se situe entre 99 000 FCFA et 124 000 FCFA. A Kayes, ce revenu se situe entre 166 000 FCFA et 254 000 FCFA, 98 000 FCFA et 136 000 FCFA à Koulikoro, 50 000 FCFA et 63 000 FCFA à Sikasso.

Selon le sexe des migrants enquêtés, les femmes avaient en moyenne moins de revenu mensuel comparées aux hommes (23 000 à 33 000 FCFA contre 118 000 à 149 000 FCFA). Cette situation est notée dans toutes les régions couvertes par l'enquête.

Cependant, Il est à noter que le revenu moyen diffère selon la branche d'activité. Les migrants travaillant dans l'exploitation minière et carrières gagnaient en moyenne entre 133 000 et 207 000 FCFA. Tandis que ceux évoluant dans le commerce avaient un revenu mensuel de 70 000 à 130 000 FCFA.

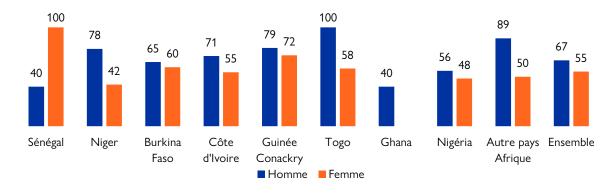
Tableau 4 : Répartition du revenu moyen mensuel des migrants par sexe selon les principales nationalités

Nationalité	Homme	Femme	Total	
	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (CFA/mois) ?	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (CFA/mois) ?	A combien estimez-vous votre revenu sur le mois ? (CFA/mois) ?	
	Moyenne	Moyenne	Moyenne	
Sénégal	123 600	450 000	178 000	
Niger	174 745	88 395	161 073	
Burkina Faso	139 469	139 454	139 468	
Côte d'Ivoire	119 006	107 662	112 351	
Guinée Conakry	161 058	155 900	159 523	
Togo	775 000	271 667	343 571	
Ghana	59 520	60 000	59 600	
Nigéria	673 000	285 804	311 756	
Autre pays Afrique	1 565 778	75 833	1 107 333	
Total	151 519	208 335	163 138	

3.2. Transfert de fonds

Un peu plus de 6 migrants sur dix (64%) affirmaient avoir effectué des transferts monétaires dans leurs pays d'origine. Malgré le faible revenu des femmes migrantes par rapport à celui des hommes, elles effectuent aussi en majorité des transferts d'argent dans leur pays d'origine (55%). Cependant, tous les migrants des pays de la CEDEAO exceptés ceux originaires du Ghana, ont effectué en majorité des transferts d'argent. Ce qui pourraient être dû à la facilité de transferts monétaires entre les Etats membres de la CEDEAO.

Graphique 10 : Répartition (%) des migrants par nationalité et sexe qui effectuent des transferts de fonds



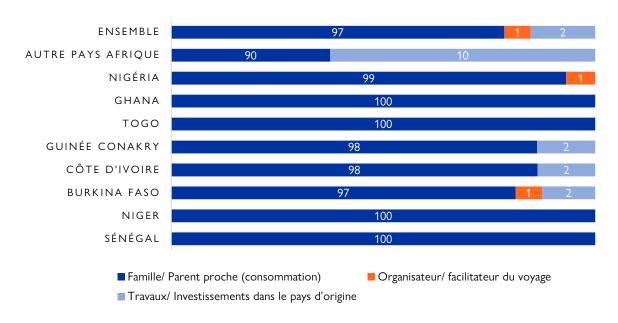
Les transferts monétaires effectués par les migrants à leurs ménages d'origine se font généralement de façon occasionnelle (73%) ou mensuelle (22%) et ce quel que soit la nationalité. Par ailleurs, parmi les migrants sénégalais, une proportion non négligeable (33%) envoie de l'argent à leurs ménages d'origine hebdomadairement.

Tableau 5 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la fréquence de transfert de fonds

	lournalière	Hebdomadaire	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle	Occasionnelle	Total
Sénégal	0	33	0	0	0	67	100
Niger	2	0	28	10	0	60	100
Burkina Faso	1	1	22	2	1	74	100
Côte d'Ivoire	0	0	24	0	4	72	100
Guinée Conakry	0	0	16	2	1	81	100
Togo	22	0	33	0	0	45	100
Ghana	0	0	0	0	0	100	100
Nigéria	2	3	26	2	2	65	
Autre pays	0	10	10	0	10	70	
Afrique							
Total	1	1	22	2	1	73	100

Une grande partie de l'argent envoyée par les migrants était utilisée pour faire face aux besoins de leurs ménages d'origine. En effet, la grande majorité des migrants (97%) envoyaient de l'argent pour les dépenses de consommation des ménages. De plus, très peu de migrants envoyaient de l'argent pour les travaux d'investissement dans leurs pays d'origine (2%).

Graphique 11 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la dépendance de leur famille des transferts des fonds



4. VULNERABILITES, RISQUES D'EXPLOITATION ET TRAITE DES MIGRANTS

Les migrants, dans l'espoir de trouver des conditions de vie meilleure, sont parfois exposés à toutes formes d'abus liées souvent à des horaires de travail excessifs sans repos, de faible rémunération, de la rétention de salaires, des formes de violence physique, de la maltraitance, etc.

Dans le cadre de cette enquête, il est question d'avoir des informations sur les conditions de travail des migrants, ainsi que sur les différentes formes d'abus et d'exploitation auxquels ils sont exposés, dans les zones d'attraction économiques au Mali. Les informations de cette partie permettent juste d'avoir une meilleure compréhension et un aperçu général sur la situation de la vulnérabilité et de traite des migrants dans les différentes localités couvertes par l'enquête. Les résultats ne peuvent être ni généralisés ni extrapolés pour tout le Mali.

Les migrants dans le pays d'accueil doivent être protégés et bénéficier d'un certain nombre de droits comme les nationaux. Ainsi, leur protection est nécessaire pour qu'ils puissent travailler dans de meilleures conditions et vivre mieux.

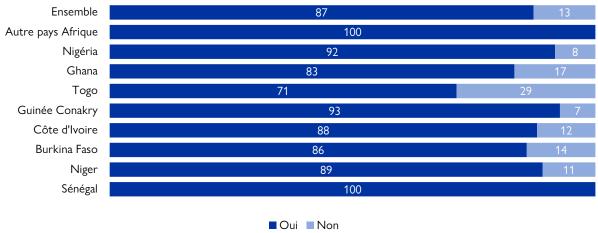
4.1. Conditions de travail des migrants

La confiscation du document de voyage des migrants, la liberté de mobilité, le temps de repos et la situation de rémunération des migrants dans le lieu de travail, sont des éléments d'information de proxy permettant d'avoir un aperçu sur leurs conditions de travail.

Les données du graphique 12 montrent que la majorité (87%) des migrants enquêtés disposaient d'un document d'identifé. La proportion des migrants ne disposant pas de document d'identification est importante chez les ressortissants togolais (29%), ghanéens (17%), burkinabé (14%), ivoiriens (12%) et nigériens (11%).

Graphique 12 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identité

Ensemble 87 13



En revanche, l'absence de documents d'indentification (13%) s'explique par le fait que ces migrants ne les ont jamais faits (51%), la perte (40%) et le vol (5%). Les principales nationalités qui sont concernées par ces situations étaient les Togolais (75% jamais eu ; 25% volés), Nigériens (62% jamais eu ; 38% perdus), Burkinabé (54% jamais eu ; 38% perdus) ; Guinéens (46% jamais eu ; 50% perdus). Par ailleurs, tous les migrants ghanéens ont affirmé que leurs documents d'identité ont été volés. Concernant la confiscation du document d'identité des migrants par l'employeur ou le passeur, elle est remarquable chez les ressortissants du Nigéria, soient 16 pour cent et 10 pour cent respectivement.

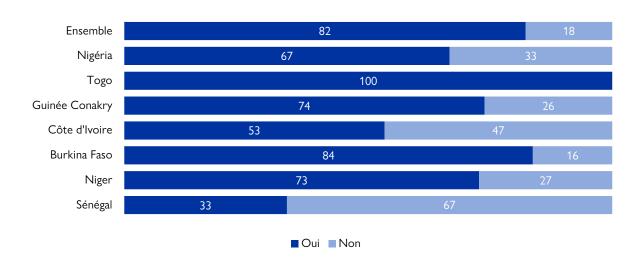
Tableau 6 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la raison de la non-possession de document d'identité

					Jamais eu		
				Retenu	de		
			Retenu par	par le	document		
Nationalité	Voler	Perdu	l'employeur	passeur	d'identité	Autre	Total
Niger	0	38	0	0	62	0	100
Burkina Faso	5	38	1	0	54	2	100
Côte d'Ivoire	0	67	0	0	33	0	100
Guinée	0	50	4	0	46	0	100
Conakry							
Togo	25	0	0	0	75	0	100
Ghana	100	0	0	0	0	0	100
Nigéria	3	4 5	16	10	26	0	100
Ensemble	5	40	2	1	51	1	100

En ce qui concerne la situation contractuelle des migrants en activités économiques et employés, la majorité (82%) ont affirmé qu'ils disposaient de contrat de travail. Ces contrats étaient presque tous des contrats verbaux (96%) entre le migrant et son employeur. Cependant, les migrants ont confirmé que les clauses prédéfinies avec l'employeur étaient respectées (97%).

Quant à l'absence de contrat de travail des migrants (18%), elle est une situation qui est beaucoup plus observée chez les femmes (4 sur 10, soit 39%) que chez les hommes (2 sur 10, soit 16%). L'analyse selon la nationalité montre une proportion non négligeable de migrants sénégalais (67%), ivoiriens (47%), nigérians (33%), nigériens (27%), guinéens (26%) qui ont affirmé n'avoir pas de contrat de travail avec leurs employeurs.

Graphique 13 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la possession d'un contrat de travail



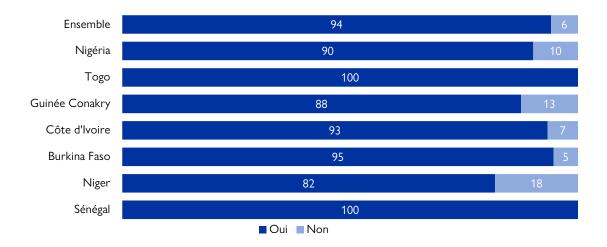
Les migrants dans leur grande majorité (93%) ont affirmé qu'ils ont du temps de repos et ce quels que soient le sexe et la nationalité, contre 7 pour cent d'entre eux qui n'en disposaient pas. Cependant, dans les communes de Minidian (12%) et de Séléfougou (8%) situées dans la région de Koulikoro, un certain nombre de migrants non négligeable disaient ne pas avoir de temps de repos dans leurs lieux

de travail. En outre, l'analyse montre que certaines femmes migrantes à Minidian et à Séléfougou ne bénéficiaient pas également de temps de repos (23% et 21%, respectivement).

Le fait de travailler au-delà des heures normales sans rémunération est une forme d'exploitation des migrants, souvent sans papiers. Les analyses montrent que 19 pour cent des migrants ont affirmé travailler de façon excessive, c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés. Une proportion de femmes non moins importante (22%) et d'hommes (18%) travaillaient dans ces conditions. Cette situation a été plus notée dans les communes de Balan-Bakama (36%), de Séléfougou (36%), de Minidian (30%), Narena (27%) situées dans la région de Koulikoro, où la proportion de migrants ayant un temps de travail excessif était plus importante.

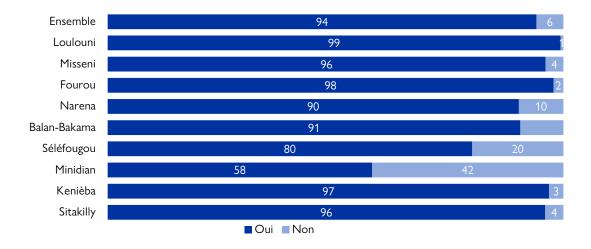
Un peu plus de neuf migrants sur dix (94%) sont rétribués conformément aux termes du contrat entre eux et leurs employeurs. Cependant, certains migrants (6%), ont affirmé qu'ils ne reçoivent aucune forme de rémunération escomptée. Les problèmes liés à la rémunération ont été particulièrement évoqués chez les migrants nigériens (18%) et nigérians (10%).

Graphique 14 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon leur rémunération conformément aux termes du contrat



En outre, l'analyse indique que les communes où il y a une proportion non négligeable de migrants ne recevant pas de rémunération étaient celles de Minidian (42%), de Séléfougou (20%), de Balan-Bakama (9%) et de Narena (9%), dans la région de Koulikoro.

Graphique 15 : Répartition (%) de migrants par communes selon la rémunération conformément aux termes du contrat

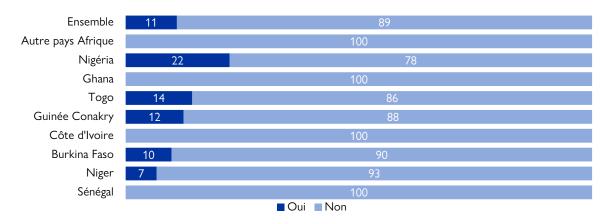


4.2. <u>Violences et discrimination subis par les migrants</u>

L'enquête révèle que 11 pour cent des migrants interrogés ont subi des cas de violences (sexuelle, physique ou psychique). Cet acte de violence et de discrimination a été plus important chez les hommes (91%) que chez les femmes (9%). Parmi les différentes nationalités enquêtées, les Nigérians (22%), les Togolais (14%), les Guinéens (12%), les Burkinabé (10%) et les Nigériens (7%) ont été un peu plus concernés par des cas de violence.

Selon les zones d'enquête, les communes où les formes de violence décrites ont été les plus marquées étaient celles de Balan-Bakama (21%), Minidian (20%), de Narena (15%), de Séléfougou (13%), de Sitakilly (14%) et de Kenieba (11%).

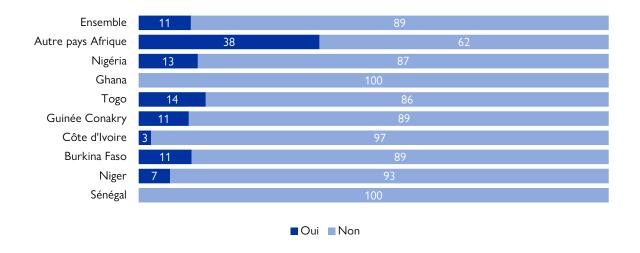
Graphique 16 : Répartition (%) de migrants par nationalité ayant subi des cas de violences



Un peu plus d'un migrant sur dix (11%) enquêtés a affirmé avoir été victime de discrimination. Les hommes et les femmes subissent tous ce phénomène (respectivement 11% et 10%). Les ressortissants du Togo (14%), du Nigéria (13%), de la Guinée Conakry (11%) et du Burkina Faso (11%) ont été les plus nombreux à déclarer être victimes de discrimination.

L'analyse selon la commune d'étude indique que les communes de Sitakilly (21%), de Balan- Bakama (19%), de Kenieba (16%), de Sélefougou (15%), de Narena (14%) et de Misseni (8%) ont enregistrées des proportions non négligeables de migrants victimes de discrimination.

Graphique 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité victimes de discrimination subie

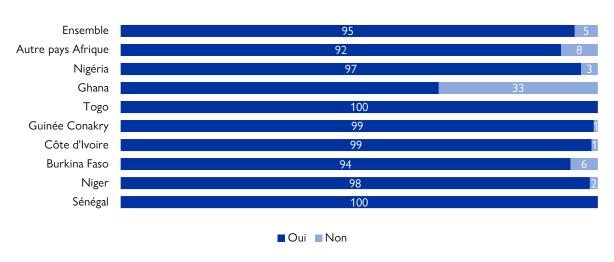


4.3. Accès aux soins médicaux

L'accès aux soins médicaux est indispensable pour la santé des migrants et peut les aider à faire face à certaines vulnérabilités spécifiques. Cet indicateur peut aussi mettre en avant de possibles discriminations à l'accès aux services pour cette population.

Les résultats de l'étude font état d'un bon niveau d'accès aux soins médicaux par les migrants dans les zones couvertes. En effet, plus de neuf migrants sur dix (95%) ont déclaré avoir accès aux soins médicaux dans les différents services sanitaires disponibles dans la localité où ils résident. Cette accessibilité aux services de soins est presque effective chez les hommes et chez femmes migrantes.

Graphique 18 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux



Les raisons principales qui expliquent l'inaccessibilité aux soins médicaux par les migrants ont été principalement les difficultés financières et la distance avec les centres de santé. Les migrants qui ont affirmé que les problèmes financiers les empêchent d'aller se faire soigner lorsqu'ils tombent malades représentaient 76 pour cent. Pour d'autres (13%), l'éloignement du centre de santé expliquait le nonaccès aux soins médicaux.

Tableau 7 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les raisons de non-accès aux soins médicaux

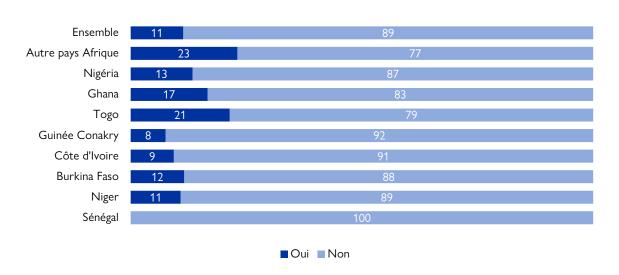
	Difficulté	Eloignement du centre de	Lourdeur	Absence de service	
	financière	santé	administrative	sanitaire	Total
Niger	50	50	0	0	100
Burkina Faso	79	12	3	6	100
Côte d'Ivoire	0	100	0	0	100
Guinée Conakry	100	0	0	0	100
Ghana	100	0	0	0	100
Nigéria	46	15	0	38	100
Autre pays	0	100	0	0	100
Afrique					
Ensemble	76	13	2	8	100

4.4. Accès au logement :

L'accès au logement permet de lutter contre l'exclusion, la marginalisation et les vulnérabilités. Une proportion élevée (88%) de migrants ont affirmé avoir accès à un logement. Toutefois, un peu plus d'un migrant sur dix (11%) ont déclaré rencontrer des difficultés pour trouver des logements. Cette proportion était de 11 pour cent autant chez les hommes que chez les femmes.

L'analyse selon la nationalité révèle qu'une proportion non moins importante de ressortissants du Nigéria (13%), du Burkina Faso (12%), du Niger (11%) se trouvaient confrontés aux problèmes d'accès aux logements.

Graphique 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés d'accès aux logements



4.5. Difficultés financières

Bien qu'un nombre important (75%) de migrants travaillaient pour subvenir à leurs besoins et améliorer leurs conditions de vie, il n'en demeure pas moins que certains d'entre eux (25%) soient confrontés à des problèmes financiers. La proportion d'hommes migrants rencontrant des difficultés financières est de 26 pour cent, contre 22 pour cent chez les femmes migrantes.

L'analyse par rapport aux différentes nationalités montre que le problème financier a été plus évoqué chez les ressortissants de la Côte d'Ivoire (33%), du Sénégal (33%), du Burkina Faso (25%), du Niger (20%) et du Nigéria (18%).

Ensemble 25 Autre pays Afrique 38 Nigéria Ghana Togo Guinée Conakry Côte d'Ivoire 13 Burkina Faso 25 Niger 20 Sénégal Oui Non

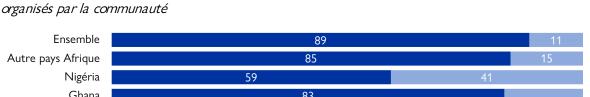
Graphique 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières rencontrées

5. Relations et intégration avec la communauté d'accueil

Cette section renseigne sur l'intégration des migrants au sein des communautés d'accueil, leurs rapports avec ces communautés et leurs participations aux évènements organisés par les communautés. Les informations sur ces aspects permettent aux acteurs qui œuvrent dans le domaine du développement et de la migration de mieux intervenir afin de faciliter l'intégration des migrants et de consolider les relations et la cohésion sociale.

Les migrants dans leur majorité se sentaient bien intégrés dans les localités où ils vivaient et travaillaient. En effet, plus de 8 migrants sur dix (89%) déclaraient que leurs relations avec les communautés étaient bonnes et 1 sur 10 (11%) acceptable. Cette situation ne présentait pas une différence spécifique selon le sexe ou la nationalité du migrant.

S'agissant de la participation à certains événements dans leurs localités de résidence, plus de huit migrants sur dix (89%) ont affirmé pouvoir participer à certains événements dans ces localités. En revanche, il existait une proportion de migrants venant du Togo (71%), du Nigeria (41%) et de la Côte d'Ivoire (15%) qui ne participaient pas pleinement aux événements organisés par les communautés.



Graphique 21 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux évènements

Autre pays Afrique Ghana Togo Guinée Conakry Côte d'Ivoire 85 Burkina Faso 92 Niger Sénégal Oui Non

CONCLUSION

Cette enquête a permis de fournir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques, économiques, la mobilité et les conditions de voyage et de travail des migrants ainsi que sur les vulnérabilités, abus et exploitation auxquels ils font face.

<u>Profil démographique</u>: La majorité des migrants interrogés étaient des hommes célibataires, âgés de 18 à 25 ans. Très peu de migrants ont un niveau d'éducation supérieur mais plus de la moitié d'entre eux sont sans niveau d'instruction. La plupart des migrants résidaient depuis plus de 12 mois au Mali et avaient choisi le Mali comme pays de destination pour des raisons de recherche d'emploi et des opportunités économiques. Les principales raisons d'immigration au Mali sont par ordre d'importance la recherche de l'emploi et des opportunités économiques, le commerce, la présence des membres de la famille et la facilité d'accès aux procédures de demande d'asile.

Mobilité et condition de voyage : La plupart des migrants ont voyagé seul dont une partie plus importante sont des hommes. De plus, ces migrants n'envisageaient pas de quitter leurs lieux de résidence pendant les 12 prochains mois. En revanche, parmi les migrants qui veulent quitter le Mali, un nombre relativement élevé a affirmé avoir comme destination finale leur pays de résidence habituelle. Ils sont suivis par ceux qui souhaitent se rendre dans d'autres localités du Mali.

La majorité des migrants affirmaient avoir financé leurs voyages avec leurs propres moyens financiers. Par ailleurs, l'étude montre que les migrants enquêtés sont répartis entre les travailleurs indépendants qui sont relativement plus nombreux et les employés. Ils travaillent principalement dans les secteurs des mines, du secteur de l'hébergement et de la restauration, et du commerce. Les ressources financières qu'ils obtiennent sont envoyées occasionnellement et mensuellement à leurs ménages d'origines et utilisées essentiellement pour les dépenses de consommation.

<u>Abus/Violence/Exploitation</u>: La grande majorité des migrants interrogés ont affirmé qu'ils ne sont pas obligés de travailler dans les lieux où ils se trouvaient et ce quel que soit le sexe. Par ailleurs, les résultats de l'étude font état d'un bon niveau d'accès aux soins médicaux par les migrants. En outre, la plupart des migrants enquêtés disent qu'ils ne subissent aucune violence et discrimination. Toutefois, dans les communes de Balan-Bakama, Minindian, Naréna, Séléfougou (région de Koulikoro) et Sitakilly (région de Kayes) un nombre non négligeable de migrants travailleurs souffrent de quelques formes de violence et de discrimination.

Bien qu'un nombre relativement élevé de migrants aient accès à des logements, il est à noter que certains d'entre eux éprouvent des difficultés pour se faire loger quel que soit le sexe. En plus des problèmes d'accès aux logements, un nombre non négligeable de migrants ont exprimé des difficultés financières auxquelles ils sont confrontés. L'analyse a également montré qu'un certain nombre de migrants travaillent de façon excessive c'est-à-dire au-delà des horaires prévus par les textes et sans être rémunérés. Cette situation est plus marquée dans les communes de Balan-Bakama, Séléfougou, Minindian et Naréna (région de Koulikoro).

Les problèmes liés à la non-possession de documents d'identification et de contrat écrits entre les migrants travailleurs et leurs employeurs, aux violences physiques, sexuelles et psychiques, à l'accès aux services de bases, de condition de travail difficile, sont autant de défis auxquels les migrants font face dans certaines localités où ils travaillent.

ANNEXES

Tableau 8 : Répartition des migrants par nationalité selon le sexe

	Sexe								
	Homme		Femme	е	Total				
Nationalité	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)			
Sénégal	5	83	1	17	6	100			
Niger	101	84	19	16	120	100			
Burkina Faso	2 501	92	218	8	2 719	100			
Côte d'Ivoire	31	41	44	59	75	100			
Guinée Conakry	250	70	106	30	356	100			
Togo	2	14	12	86	14	100			
Ghana	5	83	1	17	6	100			
Nigéria	25	7	348	93	373	100			
Autre pays Afrique	9	69	4	31	13	100			
Ensemble	2 929	80	753	20	3 682	100			

Source : Enquête sur la migration_Edition2 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 9 : Répartition des migrants par nationalité selon le groupe d'âge

	Groupe d'âge								
	18 à 24 a	เทร	25 à 64 ans		65 ans	et plus	Total	Total	
Nationalité	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Sénégal	2	33	4	67	0	0	6	100	
Niger	25	21	95	79	0	0	120	100	
Burkina Faso	1 469	54	1 249	46	1	0	2 719	100	
Côte d'Ivoire	19	25	55	73	1	1	75	100	
Guinée Conakry	88	25	267	75	1	0	356	100	
Togo	4	29	10	71	0	0	14	100	
Ghana	-	0	6	100	0	0	6	100	
Nigéria	168	45	205	55	0	0	373	100	
Autre pays Afrique	3	23	10	77	0	0	13	100	
Ensemble	1 778	48	1 901	52	3	0	3 682	100	

Tableau 10 : Répartition des migrants par nationalité selon l'état matrimonial

		Sexe																		
			Hor	nme					Fe	mme				Total						
		St	atut ma	atrimo	nial			St	atut m	atrim	onial			Statut matrimonial				Tot	tal	
					Veuf/[Divorcé					Veuf/D	ivorcé								
	Célil	bat	Marié	(es)			Céli	bat	Marié	e (es)			Céli	bat	Marié	(es)	Veuf/Div	orcé		
Nationalité	Eff	%	Eff	(%)	Eff	%	Eff	%	Eff	(%)	Eff	%	Eff	(%)	Eff	%	Eff	%	%	%
Sénégal	2	40	3	60	0	0	0	0	0	0	1	100	2	33	3	50	1	17	6	100
Niger	28	28	73	72	0	0	2	11	17	89	0	0	30	25	90	75	0	0	120	100
Burkina Faso	1561	62	931	37	9	0	47	22	165	76	6	3	1608	59	1096	40	15	1	2719	100
Côte	18	58	11	35	2	6	30	68	13	30	1	2	48	64	24	32	3	4	75	100
d'Ivoire																				
Guinée	83	33	166	66	1	0	25	24	71	67	10	9	108	30	237	67	11	3	356	100
Conakry																				
Togo	2	100	0	0	0	0	12	100	0	0	0	0	14	100	0	0	0	0	14	100
Ghana	3	60	2	40	0	0	1	100	0	0	0	0	4	67	2	33	0	0	6	100
Nigéria	17	68	7	28	1	4	322	93	18	5	8	2	339	91	25	7	9	2	373	100
Autre pays	3	33	3	33	3	33	3	75	1	25	0	0	6	46	4	31	3	23	13	100
Afrique																				
Ensemble	1717	59	1196	41	16	1	442	59	285	38	26	3	2159	59	1481	40	42	1	3682	100

Tableau 11 : Répartition des migrants par nationalité selon le niveau d'éducation

			Ni	iveau d'éducat	tion		
	Aucun niveau	Maternelle	Fond 1	Fond2	Secondaire	Supérieur	Total
Nationalité	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	50	0	17	17	0	17	100
Niger	68	3	17	11	1	1	100
Burkina Faso	51	5	27	13	4	0	100
Côte d'Ivoire	51	5	25	15	4	0	100
Guinée	65	2	22	8	3	1	100
Conakry							
Togo	21	0	57	7	14	0	100
Ghana	33	0	33	33	0	0	
Nigéria	19	4	20	29	23	6	
Autre pays	23	0	0	31	46	0	100
Afrique							
Total	49	5	25	14	6	1	100

Tableau 12 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la durée de résidence au Mali

			Durée	de résidence			
Nationalité	Aujourd'hui	Moins de 2 semaines	I Entre 2 semaines et 3 mois I Entre 3 et 6 mois I I		Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	0	0	0	17	33	50	100
Niger	1	1	8	8	28	53	100
Burkina Faso	0	3	15	21	27	34	100
Côte d'Ivoire	0	1	12	23	25	39	100
Guinée Conakry	0	1	3	7	19	71	100
Togo	0	14	29	14	0	43	100

			Durée	de résidence			
Nationalité	Aujourd'hui	Moins de 2 semaines	Entre 2 semaines et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Ghana	0	0	17	33	0	50	100
Nigéria	0	2	9	13	32	44	
Autre pays Afrique	0	0	8	8	23	62	
Ensemble	0	2	13	19	26	39	100

Tableau 13 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon la raison de choix du Mali comme pays de destination

	Facilité d'accès aux procédu res de demand e d'asile	Accès à l'emploi/ Opportu nités d'emploi	Educati on	Santé	Commerc e/ Affaires	Protectio n / Sécurité	Présence des membres de la famille dans la localité	Présence importante de compatriot es dans la localité	J'ai suivi mes amis / la famille (Voyage en groupe)	Total
Nationalité	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Sénégal	0	83	0	0	17	0	0	0	0	100
Niger	2	40	0	0	49	0	8	1	1	100
Burkina Faso	1	88	0	0	4	0	4	1	1	100
Côte d'Ivoire	3	61	0	0	27	1	5	1	1	100
Guinée Conakry	2	66	0	0	19	0	12	1	1	100
Togo	0	64	0	0	36	0	0	0	0	100
Ghana	0	83	0	0	17	0	0	0	0	100
Nigéria	3	68	0		23	0	1	2	3	100
Autre pays Afrique	0	77	0		15	0	8	0	0	100
Total	2	82	0	0	9	0	5	1	1	100

Tableau 14 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'intention de quitter le Mali dans les douze (12) prochains mois

	Envisagez-vous de	Envisagez-vous de quitter cette localité définitivement dans les douze (12) prochains mois ?										
Nationalité	Oui	Non	NSP	Total								
Sénégal	17	67	17	100								
Niger	18	72	11	100								
Burkina Faso	15	69	16	100								
Côte d'Ivoire	12	64	24	100								
Guinée Conakry	13	80	7	100								
Togo	7	86	7	100								
Ghana	0	67	33	100								
Nigéria	18	71	11	100								
Autre pays Afrique	8	69	23	100								
Ensemble	15	70	14	100								

Tableau 15 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la raison de choix du Mali comme pays de destination

		Sexe	
Raison du choix du pays de	Homme	Femme	Ensemble
destination	(%)	(%)	(%)
Facilité d'accès aux procédures de	2	2	2
demande d'asile			
Accès à l'emploi/Opportunités	90	52	82
d'emploi			
Education	0	0	0
Santé	0	0	0
Commerce/ Affaires	6	22	9
Protection / Sécurité	0	1	0
Présence des membres de la	1	19	5
famille dans la localité			
Présence importante de	1	1	1
compatriotes dans la localité			
J'ai suivi mes amis / la famille	1	3	1
(Voyage en groupe)			
Ensemble	100	100	100

Tableau 16 : Répartition (%) des migrants par nationalité ayant contracté une dette pour financer le voyage

	Avez-vous contracte	des dettes dans le cadre de	ce voyage :
	Oui	Non	Total
Nationalité	(%)	(%)	(%)
Sénégal	0	100	100
Niger	8	92	100
Burkina Faso	12	88	100
Côte d'Ivoire	0	100	100
Guinée Conakry	8	92	100
Togo	14	86	100
Ghana	0	100	100
Nigéria	38	62	100
Autre pays Afrique	23	77	100
Ensemble	14	86	100

Tableau 17 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon le sexe et le statut dans l'occupation

		Homn	ne		Femm	е			Ensemb	le		Total
	Patro						Femme				Professi	
	n						de nuit				onnelle	
	(e)/E		Travaill			Travaille				Travai	de sexe	
	mplo	Empl	eur	Patron		ur		Patron		lleur		
	yeur	oyé(indépen	(e)/Employe	Employé(indépend		(e)/Employ	Employé(indépe		
	(se)	e)	dant	ur (se)	e)	ant		eur (se)	e)	ndant		
Nationalité	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	0	60	40	0	0	100	0	0	50	50	0	100
Niger	8	10	82	0	0	93	7	7	9	83	1	100

		Homn	ne		Femm	е			Ensemb	le		Total
	Patro						Femme				Professi	
	n						de nuit				onnelle	
	(e)/E		Travaill			Travaille				Travai	de sexe	
	mplo	Empl	eur	Patron		ur		Patron		lleur		
	yeur	oyé(indépen	(e)/Employe	Employé(indépend		(e)/Employ	Employé(indépe		
	(se)	e)	dant	ur (se)	e)	ant		eur (se)	e)	ndant		
Nationalité	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Burkina	6	50	44	2	11	85	2	6	47	47	0	100
Faso												
Côte	6	23	71	2	7	58	33	4	14	64	19	100
d'Ivoire												
Guinée	14	23	63	1	4	88	8	10	18	70	2	100
Conakry												
Togo	50	50	0	0	8	0	92	7	14	0	79	100
Ghana	0	0	100	0	0	0	100	0	0	83	17	100
Nigéria	16	28	56	4	1	7	87	5	3	10	82	
Autre pays	22	0	78	0	0	50	50	15	0	69	15	
Afrique												
Total	7	46	47	3	5	46	46	6	38	47	9	100

Tableau 18 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe selon l'envoi de fonds effectués

					Sexe					
-		Homme			Femme		Total Effectuez-vous des transferts de fonds vers votre pays d'origine ?			
	transfe	tuez-vous rts de fond pays d'orig	s vers		vous des tra votre pays					
_	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	
Nationalité	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Sénégal	40	60	100	100	0	100	50	50	100	
Niger	78	22	100	42	58	100	73	28	100	
Burkina Faso	65	35	100	60	40	100	65	35	100	
Côte d'Ivoire	71	29	100	55	45	100	61	39	100	
Guinée Conakry	79	21	100	72	28	100	77	23	100	
Togo	100	0	100	58	42	100	64	36	100	
Ghana	40	60	100	0	100	100	33	67	100	
Nigéria	56	44	100	48	52	100	49	51	100	
Autre pays Afrique	89	11	100	50	50	100	77	23	100	
Ensemble	67	33	100	55	45	100	64	36	100	

Tableau 19 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'organisation de leur voyage

			Qui a organ	isé votre voyage	1	
			Compagnie/	Un parent ou	Service d'un	
		Employeur au	société de	une proche au	passeur/Plusieurs	
	Moi même	Mali	recrutement	Mali	passeurs	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	67	17	0	17	0	100
Niger	83	4	0	13	0	100
Burkina Faso	75	13	0	11	0	100
Côte d'Ivoire	84	1	0	15	0	100
Guinée	79	2	0	19	0	100
Conakry						
Togo	86	0	0	14	0	100
Ghana	100	0	0	0	0	100
Nigéria	62	22	2	10	4	
Autre pays	77	0	0	23	0	
Afrique						
Ensemble	75	12	0	12	0	100

Tableau 20 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe, selon l'organisation du voyage (seul ou en groupe)

	ļ	Homme			Femme					
	Avez-vo	ous voyagé-	vous	Avez-v	ous voyagé-	vous	Avez-vou	s voyagé-vo	us seul(e)	
	seul(e) ou en groupe ?			seul(e) ou en groupe?			OL	ou en groupe ?		
		J'ai			J'ai			J'ai		
	J'ai	voyagé(e)		J'ai	voyagé(e)		J'ai	voyagé(e)		
	voyagé(e)	avec un		voyagé(e)	avec un		voyagé(e)	avec un		
Nationalité	seul (e)	groupe	Total	seul (e)	groupe	Total	seul (e)	groupe	Total	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Sénégal	60	40	100	0	100	100	50	50	100	
Niger	86	14	100	68	32	100	83	17	100	
Burkina Faso	68	32	100	50	50	100	67	33	100	
Côte d'Ivoire	87	13	100	77	23	100	81	19	100	
Guinée	80	20	100	65	35	100	76	24	100	
Conakry										
Togo	50	50	100	67	33	100	64	36	100	
Ghana	100	0	100	100	0	100	100	0	100	
Nigéria	68	32	100	70	30	100	70	30	100	
Autre pays	89	11	100	25	75	100	69	31	100	
Afrique										
Ensemble	70	30	100	63	37	100	69	31	100	

Tableau 21 : Répartition (%) de migrants par nationalité selon la possession de document d'identification

	Oui	Non	Total
Nationalité	%	%	%
Sénégal	100	0	100
Niger	89	11	100
Burkina Faso	86	14	100
Côte d'Ivoire	88	12	100
Guinée Conakry	93	7	100

	Oui	Non	Total
Nationalité	%	%	%
Togo	71	29	100
Ghana	83	17	100
Nigéria	92	8	100
Autre pays Afrique	100	0	100
Total	87	13	100

Tableau 22 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe selon la possession d'un contrat de travail

			9	Sexe			
	Hoi	mme	Fe	mme	Total		
	Avez-vous un contrat de travail?		Avez-vous un	contrat de travail ?	Avez-vous un contrat de travail ?		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
Nationalité	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Sénégal	33	67	0	0	33	67	
Niger	80	20	0	100	73	27	
Burkina Faso	84	16	60	40	84	16	
Côte d'Ivoire	71	29	38	63	53	47	
Guinée	78	22	43	57	74	26	
Conakry							
Togo	100	0	100	0	100	0	
Ghana	0	0	0	0	0	0	
Nigéria	71	29	66	34	67	33	
Autre pays	0	0	0	0	0	0	
Afrique							
Ensemble	84	16	61	39	82	18	

Source : Enquête sur la migration_Edition2 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 23 : Répartition (%) des migrants par nationalité et par sexe contraint de travail forcé

			S	Sexe			Total
	Н	omme	Fe	mme	Ense		
	Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?			obligé ou forcé r dans ce lieu ?	Etes-vous obligé ou forcé de travailler dans ce lieu ?		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
Nationalité	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sénégal	0	100	0	100	0	100	100
Niger	7	93	5	89	7	93	100
Burkina Faso	7	93	7	93	7	93	100
Côte d'Ivoire	3	97	5	95	4	96	100
Guinée Conakry	6	94	8	92	6	94	100
Togo	0	100	8	92	7	93	100
Ghana	0	100	0	100	0	100	100
Nigéria	12	88	22	77	22	78	100
Autre pays Afrique	11	89	25	75	15	85	100
Ensemble	7	93	14	86	9	91	100

Tableau 24 : Répartition (%) des migrants par commune et sexe selon la disponibilité du temps de repos

					Sexe					
		Homme			Femme			Ensemble		
	Disposez-v	ous de temp	s de repos ?	Disposez-v	vous de temp	os de repos ?	Disposez-	vous de tem	ps de repos ?	
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	
Commune	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Sitakilly	100	0	100	100	0	100	100	0	100	
Kenièba	99	1	100	98	2	100	99	1	100	
Minidian	98	2	100	77	23	100	88	12	100	
Séléfougou	98	2	100	79	21	100	92	8	100	
Balan-Bakama	95	5	100	97	3	100	95	5	100	
Narena	96	4	100	100	0	100	97	3	100	
Fourou	100	0		100	0		100	0	100	
Misseni	99	1		99	1		99	1	100	
Loulouni	100	0	100	99	1	100	100	0	100	
Ensemble	98	2	100	93	7	100	97	3	100	

Tableau 25 : Répartition (%) de migrants par commune selon la rémunération conformément aux termes du contrat

	convenu ?			
	Oui	Non	NSP	Total
Commune	(%)	(%)	(%)	
Sitakilly	95	4	1	100
Kenièba	95	3	2	100
Minidian	58	42	0	100
Séléfougou	80	20	0	100
Balan-Bakama	85	9	6	100
Narena	87	9	4	100
Fourou	98	2	0	100
Misseni	95	4	1	100
Loulouni	98	1	2	100
Total	93	6	2	100

Tableau 26 : Répartition (%) des migrants par commune et par sexe victimes de discrimination subie

	Homme Discrimination			Femme	:	Ensemble			
			D	Discrimination			Discrimination		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Commune	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sitakilly	22	78	100	12	88	100	21	79	100
Kenièba	14	86	100	29	71	100	16	84	100
Minidian	2	98	100	2	98	100	2	98	100
Séléfougou	13	87	100	20	80	100	15	85	100

		Sexe								
		Homme			Femme)		Ensemble		
	Discrimination		D	iscrimina	tion	D	iscrimina	tion		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	
Commune	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Balan-Bakama	20	80	100	16	84	100	19	81	100	
Narena	15	85	100	8	92	100	14	86	100	
Fourou	6	94	100	4	96	100	5	95	100	
Misseni	8	92	100	8	92	100	8	92	100	
Loulouni	1	99	100	0	100	100	1	99	100	
Ensemble	11	89	100	10	90	100	11	89	100	

Tableau 27 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux soins médicaux

	Avez-vous accès aux soins n	nédicaux ?	
Nationalité	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	100	0	100
Niger	98	2	100
Burkina Faso	94	6	100
Côte d'Ivoire	99	1	100
Guinée Conakry	99	1	100
Togo	100	0	100
Ghana	67	33	100
Nigéria	97	3	100
Autre pays Afrique	92	8	100
Ensemble	95	5	100

Source : Enquête sur la migration_Edition2 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 28 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon l'accès aux logements

	Difficulté pour trouver u	n logement	
Nationalité	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)
Sénégal	0	100	100
Niger	11	89	100
Burkina Faso	12	88	100
Côte d'Ivoire	9	91	100
Guinée Conakry	8	92	100
Togo	21	79	100
Ghana	17	83	100
Nigéria	13	87	100
Autre pays Afrique	23	77	100
Ensemble	11	89	100

Tableau 29 : Répartition (%) des migrants par sexe selon l'accès aux logements

	Difficulté pour trouver un logement							
Sexe	Oui	Non	Total					
	(%)	(%)	(%)					
Homme	11	89	100					
Femme	11	89	100					
Ensemble	11	89	100					

Tableau 30 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon les difficultés financières

N. 41 114 7 1	Problèmes financiers						
Nationalité du migrant	Oui	Non	Total				
illigi alic	(%)	(%)	(%)				
Sénégal	33	67	100				
Niger	20	80	100				
Burkina Faso	25	75	100				
Côte d'Ivoire	13	87	100				
Guinée Conakry	33	67	100				
Togo	14	86	100				
Ghana	33	67	100				
Nigéria	18	82	100				
Autre pays Afrique	38	62	100				
Ensemble	25	75	100				

Source : Enquête sur la migration_Edition2 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 31 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs participations aux évènements organisés par la communauté

	Participez-vous à certains évènements de la	communauté d'ac	ccueil ?
	Oui	Non	Total
Nationalité	(%)	(%)	(%)
Sénégal	83	17	100
Niger	92	8	100
Burkina Faso	92	8	100
Côte d'Ivoire	85	15	100
Guinée Conakry	95	5	100
Togo	29	71	100
Ghana	83	17	100
Nigéria	59	41	100
Autre pays Afrique	85	15	100
Ensemble	89	11	100

Tableau 32 : Répartition (%) des migrants par nationalité selon leurs relations avec la communauté

	Comment qualifieriez-vous votre relation avec la communauté proche de laquelle vous habitez actuellement ?					
Nationalité	Bonne	Acceptable	Mauvaise	Ne sait pas	Total	
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	
Sénégal	100	0	0	0	100	
Niger	73	26	0	1	100	
Burkina Faso	69	30	0	1	100	
Côte d'Ivoire	71	27	3	0	100	
Guinée Conakry	81	19	0	1	100	
Togo	57	43	0	0	100	
Ghana	33	50	0	17	100	
Nigéria	47	50	2	1	100	
Autre pays Afrique	62	38	0	0	100	
Ensemble	68	31	0	1	100	

Tableau 33 : Répartition (%) des migrants par sexe selon la relation avec la communauté

Corre	Comment qualifieriez-vous votre relation avec la communauté proche de laquelle vous habitez actuellement ?							
Sexe	Bonne	Acceptable	Mauvaise	Ne sait pas	Total			
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)			
Homme	71	28	0	1	100			
Femme	56	42	1	0	100			
Ensemble	68	31	0	1	100			

Source : Enquête sur la migration_Edition2 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 34 : Répartition (%) de migrants par commune ayant subi des cas de violences

	Avez-vous subi des violences ?					
	Oui	Non	NSP	Total		
	(%)	(%)	(%)	(%)		
Sitakilly	14	86	0	100		
Kenièba	11	89	0	100		
Minidian	20	80	0	100		
Séléfougou	13	87	0	100		
Balan-Bakama	21	79	0	100		
Narena	15	85	1	100		
Fourou	6	94	1	100		
Misseni	8	91	1	100		
Loulouni	0	100	0	100		
Ensemble	11	89	0	100		

Tableau 35 : Répartition (%) de migrants par commune et sexe selon l'existence de temps de travail excessif dans leurs lieux de travail

	Sexe								
	Homme			Femme Vous arrive-t-il d'être soumis à des horaires de travail excessifs et/ou		Total			
	Vous arrive-t-il d'être soumis à des horaires de travail excessifs et/ou		Vous arrive-t-il d'être soumis à des horaires de travail excessifs et/ou						
		nprévisible		imprévisibles ?		imprévisibles ?			
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Sitakilly	6	94	100	7	93	100	6	94	100
Kenièba	14	86	100	5	95	100	13	88	100
Minidian	14	86	100	42	58	100	27	73	100
Séléfougou	30	70	100	52	48	100	37	63	100
Balan-Bakama	66	34	100	42	58	100	62	39	100
Narena	27	73	100	11	89	100	24	76	100
Fourou	10	90	100	9	91	100	10	90	100
Misseni	7	93	100	8	92	100	7	93	100
Loulouni	3	97	100	1	99	100	2	98	100
Ensemble	18	82	100	22	78	100	19	81	100

Tableau 36 : Répartition (%) de migrants par sexe selon l'accès aux soins médicaux

	Avez-	vous accès aux soins médic	caux ?
	Oui	Non	Total
Sexe	(%)	(%)	(%)
Homme	95	5	100,0
Femme	97	3	100,0
Total	95	5	100,0

Source : Enquête sur la migration_Edition2 2022 /Projet COMPASS OIM MALI

Tableau 37 : Répartition (%) de migrants par sexe selon les difficultés financières rencontrées

	Avoir des Problèmes financiers					
	Oui	Non	Total			
Sexe	(%)	(%)	(%)			
Homme	26	74	100,0			
Femme	22	78	100,0			
Total	25	75	100,0			